



ROUEN BAFA CITOYEN

Le bénéficiaire

Nom : Prénom :

Date de naissance : Âge :

Adresse :

Calendrier de formation

Formation générale

Organisme choisi :

Période de formation :

Tarif :

Stage pratique

Structure d'accueil :

Période :

Formation d'approfondissement ou de qualification

Organisme choisi :

Période de formation :

Tarif :

L'engagement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



ROUEN BAFA CITOYEN

Clauses du contrat

Article 1 : Modalité d'accès

Le dispositif « Rouen BAFA Citoyen », s'adresse aux jeunes rouennais âgés de 17 à 25 ans, dont le quotient familial est inférieur à 600€ et désirant se former le BAFA.

Tout jeune souhaitant bénéficier de ce dispositif est reçu par un-e animateur-trice Jeunesse qui évalue sa demande.

Article 2 : Financement de la formation

La Ville de Rouen s'engage à prendre en charge une partie de la formation BAFA entre 100€ et 500€ maximum réparti sur la formation générale et/ ou sur la formation d'approfondissement. Cette somme sera directement versée à l'organisme de formation choisi.

Article 3 : Accompagnement et action Citoyenne

Tout au long de sa formation, le jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé en fonction de ses demandes et besoins. L'animateur-trice du Service Jeunesse & Vie Étudiante peut être sollicité à chaque étape de la formation.

En contrepartie du soutien financier de la Ville de Rouen, le jeune s'engage à s'investir pour la Ville en participant à des actions citoyennes choisies à raison de cinq jours.

Une partie des actions citoyennes est organisée autour de l'encadrement des publics. Ces actions faisant partie du service public, le bénéficiaire se doit de répondre à l'obligation de neutralité.

Date :

Signature du bénéficiaire Signature des parents (si mineur) Signature de l'animateur